



## La Région Grand Est signe le 1<sup>er</sup> contrat de la filière forêt-bois de France

Ce lundi 17 juillet 2017, au sein de l'entreprise Pavatex (Groupe Soprema) à Golbey (88), **Jean-Luc Marx**, Préfet de la Région Grand Est, **Daniel Grémillet**, Conseiller régional, Vice-Président de la Commission Agriculture et Forêt, et les acteurs de l'interprofession – **Jean Maegey**, Président de [Fibois Alsace](#), **Gilles Somme**, Président de [Gipeblor](#) et **Laurent Collignon**, Président de [Valeur bois](#) - ont signé **le contrat de filière forêt-bois du Grand Est**, en présence de **Pierre-Etienne Bindschedler**, Président du Groupe Soprema.

La Région Grand Est est ainsi la première Région de France à avoir construit un contrat régional de filière. Une belle réussite pour l'ensemble des maillons de la filière Grand Est.

Elaboré à partir des travaux menés depuis 2016 par la Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB), le contrat de filière forêt-bois du Grand Est a été construit en partenariat avec la Région, l'État et l'ensemble des professionnels de la filière, dans le cadre de la déclinaison régionale des orientations définies dans :

- le programme national de la forêt et du bois,
- le contrat de filière du Comité stratégique de la filière (CSF) Bois,
- les politiques publiques issues de la loi pour la transition énergétique et la croissance verte.

Au total, 90 participants se sont mobilisés dans le cadre des travaux de concertation et d'élaboration du contrat de filière, à travers trois groupes de travail thématiques portant sur l'action interprofessionnelle, la formation et la communication ; la compétitivité de la filière-bois ; la gestion durable de la forêt et de la ressource forestière.

La signature de ce contrat de filière marque la construction d'une stratégie forestière pour le Grand Est.

### ➤ Le contrat filière forêt-bois, un enjeu majeur pour l'économie du bois

**La filière forêt bois est reconnue comme l'une des filières d'avenir majeures du Grand Est** et un modèle d'économie durable créant, depuis son amont forestier jusqu'à l'aval industriel et celui de la construction, à chaque étape de la valorisation du bois (éco-matériau), une combinaison de valeur environnementale et de valeur économique satisfaisant également aux attentes sociétales actuelles.

Le contrat de filière définit les axes stratégiques, les objectifs et les actions nécessaires pour renforcer la compétitivité de la filière en région et pour conforter son potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois, tout en garantissant la gestion durable des forêts.

Il traduit la volonté des professionnels, de l'État et de la Région de **renforcer la structuration, le développement et la compétitivité de la filière à chaque maillon afin de valoriser le territoire et sa ressource forestière.**

Cette nouvelle stratégie forestière pour le Grand Est comporte **cinq axes** :

- **Axe 1** : Structurer une interprofession forte et reconnue par tous,
- **Axe 2** : Gérer durablement la ressource, optimiser sa mobilisation et sécuriser les approvisionnements des entreprises,
- **Axe 3** : Soutenir et renforcer la compétitivité des acteurs de la filière,
- **Axe 4** : Développer les marchés du bois, la valeur ajoutée des débouchés,
- **Axe 5** : Communiquer.

➤ **L'entreprise Pavatex, leader européen des panneaux en fibre de bois**

Située au cœur de la Green Valley vosgienne, l'usine de Pavatex France du Groupe Soprema, qui compte 51 sites de production, emploie 70 personnes à Golbey. Le chiffre d'affaire du Groupe Soprema s'élève à 2,32 milliards d'euros en 2016. L'usine de Golbey se démarque par son modèle de gestion écoresponsable et son importante capacité de production. À la pointe de la technologie, elle produit **jusqu'à 50 000 tonnes de panneaux en fibres de bois rigides par an** par le procédé de « voie sèche ». **Il s'agit du site de production de panneaux en fibre de bois le plus grand et le plus performant d'Europe.** Ces systèmes d'isolation à la fois modernes, écologiques et multifonctionnels répondent à tous les besoins d'isolation d'un bâtiment aussi bien en toiture, en façade, en mur ou en sol.

Dans le cadre de sa politique régionale en faveur de la filière forêt-bois, qui représente près de 33% du territoire du Grand Est, et pour renforcer sa structuration, son développement et sa compétitivité dans tous les territoires, le Conseil régional du Grand Est a approuvé le contrat de filière forêt-bois 2017-2020, lors de la séance plénière du 29 juin dernier. A noter que des aides régionales de plus **d'1,6 M€** ont été attribuées à **Fibois Alsace, Gipeblor** et **Valeurs bois**, structures interprofessionnelles, pour soutenir leur programme d'actions 2017-2018.

Pour sa part, l'État a mobilisé au cours de l'année 2016 un total d'aides d'environ **1,6 M€** au bénéfice de la filière régionale dans le cadre du fonds stratégique de la forêt et du bois (FSFB), concernant l'animation des plans pluriannuels régionaux de développement forestier (PPRDF), le soutien à la desserte forestière, ainsi que des actions d'études, recherche et innovation.

Un appel à projets national 2016-2017 « Innovation et investissements pour l'amont forestier » a également permis de retenir cinq lauréats en région pour un total d'aide de 1,5 M€ d'aides de l'État.

Par ailleurs, la nécessaire modernisation de l'outil industriel bénéficie de la mobilisation de crédits mis en œuvre par les opérateurs des volets successifs du programme des investissements d'avenir.

### Les chiffres clés de la filière forêt-bois Grand Est

- ✓ 1,9 M d'hectares de forêt de production
- ✓ ressource forestière : 33% du territoire
- ✓ 9 300 entreprises et établissements représentant 55 000 emplois,
- ✓ productivité de la région Grand Est : supérieure de deux points à la production nationale pour des essences tant résineuses que feuillues,
- ✓ 410 000 m<sup>3</sup> de sciages par an,
- ✓ 18 % de production française,
- ✓ 330 scieries
- ✓ 1 sciage français sur 6 est produit dans la Région Grand Est.

Pour en savoir plus cliquez [ici](#)



CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Texier**

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)

## ANNEXE

Le travail de concertation du contrat filière forêt-bois a conforté ou fait émerger **six champs d'intervention** opérationnels qui facilitent la compétitivité du secteur.

**1. Le soutien aux investissements des entreprises de travaux forestiers :**

En 2016, 50 entreprises ayant répondu à l'appel à projets ont été soutenues à hauteur de **3,1 M€** (Région et FEADER).

**2. L'aide à la desserte forestière :**

Elle permet de financer des investissements réalisés pour l'amélioration de leur réseau de desserte, pour augmenter les capacités de mobilisation de la ressource en bois, notamment en bois d'œuvre, tout en diminuant l'impact environnemental.

En 2016, 43 projets ont été retenus dans le cadre de cet appel à projets, ils ont été aidés à hauteur de **1,67 M€** par la Région, l'Etat et le FEADER.

**3. Le soutien aux entreprises de la transformation du bois :**

Il concerne les scieries qui doivent se moderniser tout en garantissant la sécurité de leurs installations, pour gagner en compétitivité. En 2016, 19 projets ont été accompagnés.

**4. Le soutien aux projets collectifs d'animation et de structuration de la filière :**

En 2016, huit projets ont déjà été retenus et financés à plus de **700 000 €** incluant des fonds FEADER.

**5. Le soutien à l'amélioration de la gestion des peuplements forestiers :**

Plus de 90 dossiers ont déjà été accompagnés en 2016 à hauteur de **513 000 €** par la Région et le FEADER.

**6. La formation des acteurs de la filière :**

Un appel à projets Grand Est 2017-2018 a été lancé au premier trimestre 2017 pour accompagner la montée en compétences des acteurs de la filière.